

# DOSSIER

## L'intimité familiale à l'épreuve du parler

**Erwann BESNARD**

*Etudiant en master 2 de psychologie, université Rennes II Haute Bretagne*

**Claude BOUCHARD**

*Responsable de recherche, maître de conférence, département psychologie, laboratoire d'anthropologie clinique, université Rennes II Haute Bretagne*

**Extraits du travail de recherche "L'intimité familiale à l'épreuve du parler", effectué en 2005 à l'initiative de l'UFRAMA, à l'occasion de la V<sup>ème</sup> Rencontre Nationale des Associations de Maisons d'Accueil de Familles et Proches de Détenus.**

### Préalable à l'enquête

La longue histoire des relations entre les familles de détenus et l'institution carcérale est encore à écrire. L'actualité en ce domaine, et pour ce qui concerne notre pays, est marquée par une politique de l'Administration pénitentiaire mettant en valeur, dans la gestion de la peine, la prise en compte et le maintien des liens du détenu avec sa famille. On peut y voir la reconnaissance et l'intégration « officielles » d'un souci et de pratiques développés depuis quelques années, notamment par des associations, qui ont promu cette notion de lien, parfois au risque de ce que, à propos d'autres pratiques (celles des placements thérapeutiques d'enfants), Maurice Berger a pu souligner comme une « *idéologie du lien* ».

Notre recherche abordera cette question à partir d'un espace-temps particulier de la détention, où se manifeste en principe une rencontre possible entre le détenu et ses proches, à savoir : le *parloir*.

On sait que c'est un espace-temps sensible, qui reste l'objet de polémiques autour de la notion de « parloirs sexuels » pour renvoyer à la question des liens de couple du détenu. D'autres ont davantage insisté sur le parloir comme lieu et temps d'un lien parental et filial supposé ainsi réactivé et maintenu pour le détenu et son enfant.

Nous tenterons d'aborder cette question sous un autre angle, pour ainsi dire en deçà de ce débat, en proposant d'étudier ce qui se joue de l'*intimité familiale* dans cet espace-temps du parloir. La notion d'intimité a en effet cet intérêt de ne pas trop vite présumer des effets de l'espace-temps de rencontre du parloir sur les liens familiaux, et d'observer ainsi plus clairement les *conditions psychologiques éventuelles de ces liens*. Cette notion présente aussi l'intérêt de poser la question de la frontière et de l'interaction qui travaillent les liens familiaux dans et par le temps du parloir, dans la mesure où il s'agit bien d'une famille dont l'un des membres est « détenu » par la prison et « visité » en prison.

Nous considérerons, en effet, que le parloir est avant tout le lieu et le temps de deux « territoires » institutionnels et psychiques : celui de la prison, d'une part, qui régleme et encadre de façon protocolaire et sécuritaire les temps de parloir ; et celui de la famille, d'autre part, qui porte ses propres règles, valeurs et usages – le premier de ces deux « territoires » encadrant le second et ayant droit voire obligation de contrôle et de limitation sur le premier. Le rapport entre ces deux territoires n'est cependant pas seulement de pouvoir de l'un sur l'autre. C'est aussi un rapport *paradoxal*, dans la mesure où, par définition, la prison est un espace-temps de « privation de liberté », c'est-à-dire et en fait, de privation d'intimité, et que par conséquent la pratique du parloir ne peut se faire qu'à tolérer, et même risquer, une faille dans l'exercice de cette mission fondamentale de privation de liberté.

Concrètement, la recherche proposée se centrera sur le vécu psychologique du parloir par les familles qui viennent y rencontrer le détenu, et plus particulièrement sur la façon dont elles vivent

et aménagent le paradoxe indiqué ci-dessus d'avoir à poursuivre une intimité prise, pour ainsi dire, entre le privé (des liens) et la privation (de liberté). Si l'on considère que ce paradoxe ne peut se résoudre que par une forme de transgression de la privation de liberté – transgression qu'autorise, dans une certaine mesure, le fait même qu'il existe des parloirs – comment s'opère cette transgression particulière ? Entendons bien qu'il ne s'agit pas de repérer, et encore moins de dénoncer, des entorses au droit et à la réglementation des visites tant du côté des familles que des personnels de surveillance ; mais de comprendre comment, en rencontrant le détenu au parloir, les familles ou les proches s'accommodent nécessairement d'une situation psychologique contradictoire, qui favorise le travail du lien tout en lui faisant violence.

Nous serons plus particulièrement attentifs aux espaces-temps « sas », considérés comme lieux et temps de *crise psychique*, que sont l'avant et l'après parloir : comment le conjoint et/ou l'enfant vit-il et aménage-t-il ces temps de crise, qui encadrent l'espace-temps particulier et lui-même critique du parloir ? comment ces espaces-temps de rupture et de discontinuité peuvent-ils néanmoins être psychiquement aménagés par le conjoint et/ou par l'enfant pour s'inscrire dans- et inscrire de- l'intimité familiale, c'est-à-dire pour qu'un espace-temps psychique familial puisse être maintenu et contenu en dépit de la privation de liberté qui s'impose au détenu comme à sa famille secondairement ?

## **Méthodologie de l'enquête**

Les données de l'enquête sur lesquelles nous avons travaillé ont été recueillies par le moyen d'un questionnaire écrit organisé selon la temporalité chronologique Avant-Pendant-Après parloir, conformément à la notion de parcours carcéral et à l'idée que la visite au parloir constitue un moment, voire une séquence particulière dans ce parcours plus large. [...]

## **Résultats de l'expérience des étapes du parloir par le Proche visiteur**

1 - Pour commencer *par l'Avant parloir*, il apparaît que c'est surtout *la dimension temporelle* qui est la plus problématique, exprimée tantôt sous la forme d'un ressenti personnel et global de stress ou d'anxiété, tantôt renvoyée au contexte et au protocole carcéral lui-même qui impose ce temps d'Avant. Ce temps est généralement qualifié par les personnes interrogées comme « trop long ».

Il est remarquable que, dans la dimension temps comme dans celle de l'espace, la présence et proximité des autres Proches visiteurs ne soient pratiquement jamais mentionnées. Cette rareté d'occurrence est tout aussi intéressante que la dominance susdite, et on pourrait considérer, du coup, quelle est significative lorsqu'elle s'exprime chez le Proche visiteur. Elle renverrait alors à une sensibilité particulière à ce *semblable* qu'est le Proche visiteur d'un autre détenu, non pas pour lui-même mais plutôt par *l'effet de similitude, de miroir* qu'il renvoie au Proche visiteur exprimant ce facteur. On peut évoquer l'hypothèse interprétative d'une honte du Proche visiteur, la société civile extérieure étant en quelque sorte représentée en situation de visite carcérale par l'autre Proche visiteur, qui est ainsi à la fois un semblable et un étranger. Le rapport au Proche visiteur d'un autre détenu apparaît, en tout cas, comme un révélateur possible de la façon dont le Proche visiteur se situe par rapport à son statut et à son identité de proche d'une personne incarcérée.

2 – Dans le moment du parloir lui-même (Pendant), c'est au contraire *l'Espace* qui détermine les réponses recueillies. Les réponses données à l'enquête témoignent principalement de la difficulté pour le proche visiteur, de s'approprier et de s'autoriser un espace de rencontre, c'est-à-dire de se construire un « territoire » de relations familiales. Les caractéristiques situationnelles de cette difficulté ou les raisons invoquées sont, pour plus de la moitié de ces réponses, renvoyées au contexte carcéral lui-même, mais aussi – dans une moindre mesure – à l'aspect collectif du parloir (la présence des autres visiteurs). Parfois, la dimension spatiale est plus directement exprimée comme un ressenti personnel, généralement négatif. Sont évoqués alors et principalement :

- soit *un vécu pénible d'enfermement*, pour soi ou pour le détenu (« la sensation d'enfermement », « être enfermé à clé et être surveillé ») ;

- soit *un vécu de rencontre difficile avec le Proche incarcéré*, du fait notamment d'une identification ou d'une empathie plus ou moins douloureuse avec la position carcérale de celui-ci (« de la voir là », « le voir enfermé », « le voir », « humeur du proche ») ;
- soit encore, *un sentiment de difficulté à créer du privé familial ou conjugal dans les conditions du parloir* (« pas d'intimité », « pas de place », « salle trop petite », « difficile de parler », « stress », « angoisse »).

3 – Enfin, concernant la suite immédiate du temps du parloir et de son déroulement (Après), il est d'abord remarquable que ce soit la rubrique qui a le plus suscité de réponses cotées (100 contre 78 pour l'Avant-parloir et 76 pour le Pendant-parloir). De plus, ce qui domine dans les réponses recueillies concernant l'Après est une masse importante de propos relatifs au vécu personnel du Proche détenu et de remarques faisant clairement référence au détenu (bien davantage que dans les réponses aux rubriques Avant et Pendant) : soit au total 88 des 100 réponses cotées (88%), et qui s'expriment presque autant dans le registre de la Spatialité que de la Temporalité (17 / 41) ! Dans ces réponses, l'insistance est majeure (dans un ordre décroissant de fréquence) sur :

- le *thème de la séparation* : « la séparation », « quitter le détenu », « chacun repart », « départ » ;
- le *caractère pénible de cette séparation* (« exprimée parfois selon le thème de l'*abandon plus ou moins coupable* du détenu par le Proche visiteur) : « quitter le détenu », « laisser le détenu », « le laisser seul », « le laisser en sachant ce qui se passe en cellule », « le regard du détenu qui reste dans sa tête », « le regard du détenu au départ », « les portes qui se ferment », « partir ». Parfois cette pénibilité est exprimée plus vaguement mais tout aussi certaine : « angoisse de sortir », « le stress u départ », « tristesse », « moral à zéro » ;
- le *caractère frustrant du temps de la visite* : « déjà la fin », « frustration » ;
- le *vécu difficile, en conséquence, d'un protocole de sortie généralement vécu comme négatif*, probablement à l'image 'projetée) de cette pénibilité générale de l'Après immédiat : « attente avant de sortir », « pris comme du bétail », « surveillant pas agréable.

Plus rarement (2 réponses) mais de façon également remarquable, on retrouve pour cet Après-parloir, des propos qui anticipent sur ce que nous allons appeler tout à l'heure la *dynamique séquentielle* des visites au parloir : « penser à la prochaine fois », « attendre la prochaine fois ».

En résumé ; l'expérience de l'Après-parloir apparaît très riche et très complexe par rapport aux données recueillies pour l'Avant et l'Après, et se caractérise par une centration nettement plus marquée sur la relation Proche visiteur / Détenu au détriment d'une référence aux autres Proches visiteurs et au contexte carcéral largement minoritaires dans les propos recueillis. On peut avancer l'idée que cette expression dominante de la rencontre avec le détenu est liée au fait qu'il s'agit de la fin, du dénouement (provisoire ou non) d'un *territoire* d'intimité qui s'est plus ou moins fermement construit pendant le temps du parloir et qu'il faut désormais suspendre, dans l'incertitude plus ou moins angoissante de pouvoir le reconstituer et le poursuivre dans le temps séquentiel des visites ultérieures.

## Conclusions et éléments de propositions

De toute cette enquête et pour conclure, nous retiendrons trois points d'analyse, que nous tacherons d'assortir de conclusions pratiques en faveur d'un accueil optimisé des familles de personnes incarcérées en situation e parloir pénitentiaire.

1 – Le premier de ces trois points est peut-être le moins inédit, puisqu'il consiste à confirmer un constat que peut faire tout bon observateur en milieu carcéral, à savoir que l'expérience du parloir est, pour un Proche visiteur, une *expérience complexe et critique*.

Complexe, parce que déterminée par des enjeux multiples et divers. En tant q »étape plus ou moins récurrente du parcours carcéral de la famille du détenu, l'espace-temps du parloir est au carrefour de nombreux enjeux de territoires (au sens foucauldien précédemment rappelé). La notion d'*intimité familiale* choisie pour notre titre, témoigne de cette complexité et du fait que la visite au parloir est une rencontre jamais simple, jamais gagnée d'avance, toujours à construire et

reconstruire, à la croisée d'enjeux et d'intérêts pas seulement psychiques individuels et relationnels mais aussi et surtout institutionnels.

Critique, parce que cette construction du temps du parloir présente toutes les caractéristiques d'une expérience psychologique et institutionnelle de *crise*. On reconnaît dans cette expérience toutes les caractéristiques d'une crise : déstabilisation d'une position psychologique et institutionnelle antérieure (toute visite au parloir se fait au risque du « lien familial » et au risque du « lien carcéral » déjà là), incertitude quant à son développement (comment va s'organiser et se dérouler la rencontre de deux *territoires* conduits à se combiner ?), incertitude quant à son résultat (comment cette situation inévitablement conflictuelle et transgressive va-t-elle se résoudre pour la famille et son Proche détenu comme pour le personnel pénitentiaire ?).

L'une des perspectives pratiques que nous serions conduits à souligner est de *réfléchir et de travailler davantage l'accueil des Proches visiteurs dans le lieu carcéral, en particulier dans le temps Avant et Après le temps du parloir lui-même*. Nous avons constaté par notre enquête combien ces moments étaient fragilisant, vulnérants pour le Proche visiteur, davantage encore que le Pendant-parloir sur lequel il a été beaucoup insisté dans les débats contemporains sur la présence des familles en prison. Il est temps de s'intéresser aussi à l'Avant et surtout à l'Après, qui constituent des phases critiques au moins aussi pénibles psychologiquement pour les intéressés (ce sont des moments de grande solitude), et surtout plus déterminantes pour la qualité de la rencontre au parloir et sur ses effets quant au « maintien du lien familial ».

Il serait probable que la même préoccupation serait à développer du côté du Détenu.

2 – Le fait que nous soyons uniquement centré sur le Proche visiteur nous a fait apparaître que celui-ci réagit à la situation de parloir pénitentiaire en fonction de sa propre sensibilité personnelle et de la représentation-perception qu'il va se construire de cette situation, avant-pendant-après celle-ci. On pourrait presque dire ici que son expérience du parloir va être déterminée par une image intégrée, internalisée du détenu mais aussi par une image des conditions de cette incarcération, entendues à la fois comme lieux d'application de la peine (la prison proprement dite) et comme circonstances de cette incarcération (la peine elle-même avec tout ce qui l'a précédée comme inculpation, jugement et condamnation).

La conséquence en est ici au niveau du travail d'accueil, de soutien et d'accompagnement par les associations d'aide aux familles des détenus. Nous dégageons de notre enquête l'idée que ce travail sera d'autant plus adapté et riche qu'il sera attentif et prendra en compte le *détenu interne du Proche*, c'est-à-dire la figure imaginaire que celui-ci s'est faite de son conjoint, parent ou enfant incarcéré, et qui inclut aussi une figure imaginaire de l'incarcération elle-même de ce conjoint, parent ou enfant incarcéré. Il y aurait ici à développer, au niveau du Proche visiteur un travail d'aide analogue à ce qui est parfois et déjà effectué auprès des enfants de Parent incarcéré.

Par ailleurs, les réponses recueillies notamment à la question sur l'Après parloir, comme aussi celles qui concernaient l'Avant (bien que dans une moindre mesure), montrent combien le moment du parloir est intensément vécu en amont et en aval de ce moment. Lorsqu'il s'agit d'une énième visite, on peut percevoir que les dispositions psychologiques dans lesquelles se prépare et se passe la visite ne sont pas sans contenir des « restes » de la fois ou des fois précédente(s). On pourrait presque ici parler d'une double *séquence* :

- celle qui a guidé notre enquête en termes d'Avant-Pendant-Après parloir : c'est la séquence de la visite, ou plutôt d'une visite, chaque fois singulière ;
- mais aussi celle que constitue l'alternance, selon un rythme variable, entre les temps de visite et les temps intermédiaires sur plusieurs visites, sachant que ces temps de séparation ne sont jamais totalement des temps de non-relation puisqu'il peut y avoir des échanges (épistolaires par exemple, ou par l'intermédiaire d'un avocat) entre le détenu et sa famille, et que le souci de la famille pour son membre incarcéré peut aussi et au moins constituer un mode de relation (imaginaire) qui travaille ces phases intermédiaires.

Nous nous interrogeons sur la prise en compte actuelle, dans les pratiques pénitentiaires du parloir comme aussi dans les pratiques associatives d'accueil et d'accompagnement, de cette *dimension séquentielle* de l'expérience psychologique du parloir, notamment pour le Proche

visiteur : et sur l'intérêt d'y être vigilant, là encore pour mieux ajuster l'accueil et l'intervention de soutien. [...]

3 – Enfin, dernier point majeur de conclusion de notre recherche, sans doute plus surprenant et plus problématique. Peut-être est-ce un artefact dû à notre méthode d'enquête, mais nous constatons avec surprise que certains acteurs de la scène du Parloir sont très peu mentionnés, voire pas du tout, dans les réponses à nos questions. Les personnes interrogées, en effet, *n'évoquent que très peu les enfants* – seulement pour parler de l'inconfort ou de l'inéquation du lieu du parloir pour les jeunes enfants. {...}

Quoiqu'il en soit, nous constatons un hiatus entre, d'une part, des discours sociaux ; qui souvent mettent en avant l'intérêt de l'enfant pour justifier les aides auprès du détenu et de sa famille ; et d'autre part, des propos de Proches qui ne mentionnent pas avec autant d'importance les enfants. Il existe pourtant de nombreux témoignages et de nombreuses études sur le vécu, souvent douloureux et toujours complexe, des relations d'un enfant à son parent incarcéré et de la visite au parloir.